



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne

51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



7, Rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

**Rapport d'examen limité des
commissaires aux comptes sur
l'information financière
semestrielle 2012**

Période du 1er septembre 2011 au 29 février 2012

Moulinvest S.A.

Z.A. de Ville - 43220 Dunières

Ce rapport contient 29 pages

Référence : L121-103



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

Siège social : Z.A. de Ville - 43220 Dunières
Capital social : €3.030.414

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} septembre 2011 au 29 février 2012

Au Président du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Moulinvest S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Moulinvest S.A., relatifs à la période du 1^{er} septembre 2011 au 29 février 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'entité à la fin du semestre ainsi que le résultat de ses opérations sur le semestre écoulé.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Les Commissaires aux Comptes

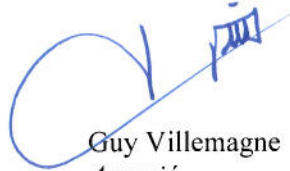
Lyon et Villars, le 4 mai 2012

KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne

SECA FOREZ



Alain Feuillet
Associé



Guy Villemagne
Associé



Pierre Gérard
Associé

1. Bilan

ACTIF (En K €)	29/02/2012	31/08/2011
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	78	60
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes immob. Incorpor.		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	1 950	1 127
Constructions	5 221	3 802
Installations techniques, matériel, outillage	15 012	14 353
Autres immobilisations corporelles	447	359
Immobilisations en cours	3 939	3 549
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	11	4
Prêts		
Autres immobilisations financières	78	78
TOTAL III	26 736	23 332
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	5 653	6 368
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	1 414	962
Marchandises	31	32
Avances, acomptes versés/commandes		1
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	2 791	2 992
Actifs d'impôt différé	115	496
Autres créances	747	2 034
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	701	11
Actions propres		
Disponibilités	932	261
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	253	266
TOTAL IV	12 637	13 423
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des oblig. VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	39 373	36 755

PASSIF (en K €)	29/02/2012	31/08/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 030	2 974
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 568	4 211
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	37	34
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	458	405
Réserve du groupe	2 619	2 667
Ecart de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	24	8
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	10 736	10 299
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	237	226
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	-2	10
TOTAL II	235	236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	42	36
Provisions pour passif d'impôt différé	6	410
TOTAL IV	48	446
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	16 574	10 050
Concours bancaires courants	78	391
Emprunts en crédit bail	3 153	3 294
Emprunts et dettes financières divers	3	4
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acptes reçus/comdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 521	6 021
Dettes fiscales et sociales	882	992
Dettes sur immo et comptes rattachés	455	3 323
Autres dettes	216	225
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 472	1 474
TOTAL V	28 354	25 774
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	39 373	36 755

2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	29/02/2012	31/08/2011	28/02/2011
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises France	19	41	29
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	9 453	15 963	8 035
Production vendue de biens Export	867	1 753	685
Production vendue de services France	1 038	2 210	748
Production vendue de services Export	72	132	45
TOTAL I	11 449	20 099	9 542
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	453	30	376
Production immobilisée		65	39
Subventions d'exploitation	23	34	16
Reprises sur provisions, amorts, transferts	66	100	22
Autres produits		4	
TOTAL II	542	233	453
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	78	28	821
Variation de stock de marchandises	1	15	8
Achats de matières prem. et autres appro.	4 947	10 231	4 493
Variation de stock de MP et autres appro.	716	- 763	- 975
Autres achats et charges externes	3 021	6 002	2 908
Impôts, taxes et versements assimilés	181	381	187
Salaires et traitements	962	1 627	855
Charges sociales	391	717	314
Dotations aux amortissements immo	1 156	1 469	668
Dotations aux provisions immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions risques et charges	6	11	1
Autres charges	17	28	10
TOTAL III	11 476	19 746	9 290
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	515	586	705
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

RESULTAT (En K€)	29/02/2012	31/08/2011	28/02/2011
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Prod. des autres val. mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés		2	2
Reprises sur provisions, transferts de charges	22	131	5
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions de VMP	4		
Ecart de conversion			
TOTAL IV	26	133	7
CHARGES FINANCIERES			
Dotation financières aux amortissements et prov.			2
Intérêts et charges assimilées	377	530	227
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP	23	112	
Ecart de conversion			
TOTAL V	400	642	229
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 374	- 509	- 222
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	141	77	483
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37	20	13
Autres produits excep. sur opérations en capital	70	145	97
Reprises sur provisions, transferts de charges			
TOTAL VI	107	165	110
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	13	9
Autres charges except. sur opérations en capital	172	141	91
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions			
TOTAL VII	189	154	100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-82	11	10
Impôts dus sur les bénéfices	26	165	391
Impôts différés sur les bénéfices	11	-95	-198
TOTAL VIII	37	70	193
TOTAL DES PRODUITS	12 124	20 630	10 112
TOTAL DES CHARGES	12 102	20 612	9 812
Résultat des sociétés intégrées	22	18	300
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amort. des écarts acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	22	18	300
Résultat groupe	24	8	280
Résultat hors groupe	-2	10	20
Résultat par action	0.009558	0.00428	0.1233
Résultat dilué par action	0.009558	0.00428	0.1233
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0.009558	0.00428	0.1233

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (En K€)	29/02/2012	31/08/2011	28/02/2011
Résultat net des sociétés intégrées	22	18	300
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	1 162	1 479	669
- Variation des impôts différés	11	- 95	- 198
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	105	- 2	- 5
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 300	1 400	766
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 722	1 709	- 1 034
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 422	3 109	- 268
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	- 4 276	- 13 104	- 6 678
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	67	144	96
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4 209	- 12 960	- 6 582
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	413	4 556	2 828
Emissions d'emprunts (+)	9 373	8 441	4 178
Remboursements d'emprunts (-)	- 3 481	- 3 363	- 1 224
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	6 305	9 634	5 782
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	1 674	- 217	- 1 068
Trésorerie d'ouverture	- 119	98	98
Trésorerie de clôture	1 555	- 119	- 970
Ecart	0	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Ecarts de conversion	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237
Augmentation de capital	56	356					412	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8			
Résultat consolidé (part du groupe)					24		24	-2
variation de périmètre								
29-février-2012	3 030	4 567	37	3 077	24	0	10 736	235

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Ecarts de conversion	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 053			- 2 053			0	
Augmentation de capital	332	2 496					2 828	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	-180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					280		280	20
variation de périmètre								
28-février-2011	2 726	2 500	34	3 072	280	0	8 612	247

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 053			- 2 053			0	
Augmentation de capital	580	4 207					4 787	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	-180			
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

Moulinvest S.A. a procédé à une augmentation de capital le 28 septembre 2011 (voir 5.1 ci-après).

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 5 sociétés sous contrôle exclusif, sans modification par rapport à l'exercice précédent.

Il n'y a eu aucun mouvement de titres sur l'exercice.

En date du 28 septembre 2011, Moulinvest S.A. a réalisé une augmentation de capital par création d'actions nouvelles d'un montant nominal de 55 880 € assortie d'une prime d'émission de 422 828 € (46 567 actions à 10,28 €). Il convient de noter que les frais d'émission liés à ces opérations ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant net d'impôt de 65 945 €.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

L'activité du groupe a progressé de manière significative (hausse du chiffre d'affaires de 20 %) sur la période de 6 mois par rapport au même semestre de l'exercice précédent, notamment grâce au démarrage depuis juillet 2011 de la cogénération d'électricité (Réalisation d'un chiffre d'affaires de 2 085 K€ sur ces 6 premiers mois). Ce démarrage a été très concluant et assure déjà un niveau d'activité régulier et de pleine capacité.

La hausse de chiffre d'affaires n'a cependant pas permis de générer de résultat supplémentaire.

La vente de murs massifs en bois n'a pas encore atteint les objectifs, les délais d'introduction sur ce marché étant assez longs.

Le groupe supporte encore des coûts liés au démarrage de la société MOULIN BOIS ENERGIE pour son activité de fabrication de granules de bois, qui a commencé à produire effectivement en mars 2012 : 6 embauches ont été réalisées en janvier 2012, afin que les salariés soient correctement formés pour assurer dès le mois de mars 2012, les tâches commerciales et de fabrication.

5.2.2. Facteurs de risque

- **Risques opérationnels**

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou pour celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, la demande est forte et devrait progresser car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

- **Risques de marché**

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture. Son endettement est en partie à taux variable (11% de l'endettement bancaire total), avec des taux inférieurs à 3 % l'an. Les clauses de variabilité sont essentiellement basées sur des moyennes d'EURIBOR, auxquelles s'ajoutent des marges de 1.5 % à 2.03%.

- **Risques environnementaux**

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (IPCE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans l'entreprise pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2012

Le groupe voit son activité progresser de manière significative, notamment grâce à la société MOULIN BOIS ENERGIE : cette société est en cours de développement important, avec un fort potentiel à court terme, compte tenu de son orientation « énergies renouvelables ».

A terme, deux activités doivent être déployées : l'activité de cogénération et l'activité de production de granules.

Pour la cogénération, MOULIN BOIS ENERGIE est titulaire d'une autorisation d'exploiter délivrée le 25 février 2010. En janvier 2011, la société a signé le contrat d'achat par EDF de l'énergie produite par MOULIN BOIS ENERGIE, contrat qui prévoit la vente d'électricité, sur une durée de 20 ans.

Cette cogénération a commencé en juillet 2011 et les facturations à EDF ont débuté. Les essais ont permis d'atteindre les objectifs de production en volume dès le mois de septembre 2011. La production est conforme à ce qui était attendu, et le fonctionnement technique est très satisfaisant.

La mise en route de la chaîne de production de granules a démarré effectivement en mars 2012. (Elle n'impacte donc pas encore le niveau d'activité au 29 février 2012). Les perspectives sont bonnes et les commandes sont en progression depuis le démarrage.

Des progressions sont également attendues sur le marché de la maison en bois massifs. La scierie MOULIN reçoit de plus en plus de demandes pour ce produit. Le processus de développement de cette activité est long. L'objectif fixé au 31/8/2012 est de 500 à 600 m³ vendus. L'engouement sur le produit et son amélioration technique continue font envisager des développements intéressants. Le groupe continue à investir dans les hommes et dans des actions de communication pour y parvenir. Il est envisagé une demande de crédit impôt recherche à ce sujet.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 29 février 2012, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 29/02/2012 sont les mêmes que ceux au 31/08/2011. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels au 29 février 2012. Toutes les sociétés ont arrêté une situation de 6 mois, débutant le 1^{er} septembre 2011.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.

- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier
- Prise en compte du résultat à l'avancement

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en

stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages ont été évalués au coût de production hors frais de commercialisation. Ce coût de production est calculé de la manière suivante :

Prix de vente – décote de 5 % correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

5.3.11. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

5.3.12. Actifs financiers

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse du jour de clôture est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 29/2/2012 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Compte tenu de l'absence d'ancienneté du personnel de MOULIN BOIS ENERGIE, aucune provision n'a été constatée au titre de cette société.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective pure
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.5 %
- taux de cotisation patronale : 36.55 % pour la SCIERIE MOULIN / 60 % pour la SA MOULINVEST

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Compte tenu des perspectives de forte rentabilité dans les années qui viennent de la société MOULIN BOIS ENERGIE, ses déficits fiscaux propres sont activés au 29 février 2012 pour un montant cumulé de 619 K€.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Compte tenu des perspectives positives à venir pour les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, le déficit d'intégration fiscale est activé pour un montant de 71 K€ au 29 février 2012.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 29 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes:

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 29/2/2012 : 3 340 449 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est resté identique entre le 31 août 2011 et le 29 février 2012.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	168	31			2	201
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	168	31	0	0	2	201
Terrains	1 189	352			500	2 041
Constructions	5 770	282			1 289	7 341
Installations techniques	25 545	1 769	-523			26 791
Autres immo corporelles	652	139			14	805
Immo en cours	3 549	2 195			-1 805	3 939
Avances et acomptes						0
IMMO CORPORELLES	36 705	4 737	-523	0	-2	40 917
Titres participation						0
Titres des sociétés M.E.						0
Créances sur participations						0
Autres titres immo	4	7				11
Prêts						0
Autres immo financières	78					78
IMMO FINANCIERES	82	7	0	0	0	89
TOTAL	36 955	4 775	-523	0	0	41 207

Les investissements réalisés concernent essentiellement les installations de production de granules, et les derniers travaux du bâtiment et des agencements afférents qui les abrite.

Les investissements réalisés sur la période par la société MOULIN BOIS ENERGIE sont compris à hauteur de 1 131 K€ sur la ligne des Installations techniques (pour la partie COGENERATION qui est terminée au 29/2/2012) et à hauteur de 2 185 K€ sur la ligne des immobilisations en cours (pour la partie granules, non finie au 29/2/2012)

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 9 591 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 3 968 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	108	15				123
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	108	15	0	0	0	123
Terrains	63	27				90
Constructions	1 967	152				2 119
Installations techniques	11 192	897	310			11 779
Autres immo corporelles	293	64				357
Immo en cours						0
IMMO CORPORELLES	13 515	1 140	310	0	0	14 345
TOTAL	13 623	1 155	310	0	0	14 468

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 29/02/2012	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	5 653		5 653
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	1 414		1 414
Marchandises	31		31
TOTAL	7 098		7 098

STOCK 31/8/2011	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	6 368		6 368
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	962		962
Marchandises	32		32
TOTAL	7 362		7 362

5.5.4. Créances clients et autres créances

AU 29/02/2012	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés			
Créances clients	2 791	2 791	
Actif d'impôt différé	115	115	
Autres créances	747	747	
Charges constatées d'avance	253	253	
TOTAL	3 906	3 906	0

AU 31/8/2011	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés			
Créances clients	2 992	2 992	
Actif d'impôt différé	496	496	
Autres créances	2 034	2 034	
Charges constatées d'avance	266	266	
TOTAL	5 788	5 788	0

5.5.5. Actifs financiers

- Au 29/2/2012 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

MONE J FCP : 200 K€

SG MONETAIRE PLUS : 502 K€

Soit un total brut de : 702 K€

La provision pour dépréciation du 31/8/2011 de 21 K€ a été reprise pour sa totalité au 29/2/2012 suite à la cession des titres dépréciés. Aucune nouvelle provision n'a été constatée. La valeur nette est donc de 702 K€.

- Au 31/8/2011 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :

Actions FAURECIA : 11 K€

Actions INFOGRAMMES : 7 K€

Actions VIVENDI UNIVERSAL : 6 K€

Actions EUROTUNNEL : 6 K€

Actions MICHELIN : 2 K€

Soit un total brut de : 32 K€

Lorsque le cours de clôture de ces titres était inférieur à leur prix d'achat, une provision pour dépréciation a été constatée : 21 K€ au 31/8/2011, soit un total net de 11 K€

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont négatifs de - 422k€, suite notamment à une forte hausse du besoin en fonds de roulement de - 1 722 K€ afin notamment de rembourser les dettes sur immobilisations, alors que la marge d'autofinancement dégagée est de 1 300 K€.

En ce qui concerne les flux liés aux investissements, ils sont négatifs de 4 209 K€ : les investissements se sont élevés à 4 276 K€ et les cessions d'immobilisations à 67 K€.

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours :

- A des augmentations de capital pour un total de 413 K€
- A la souscription d'emprunts pour 9 373 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 3 481 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie augmenter de 1 674 K€.

Il est à noter le fait que les flux de trésorerie ainsi présentés intègrent l'encaissement, par la société Moulin Bois Energie, de 1031 K€ sur les 1380 K€ de subventions accordées. Comme indiqué ci-après, ces subventions seront à reverser à l'établissement de crédit. Cette opération retraitée (affectation des subventions encaissées au remboursement du prêt), les flux de financement seraient de +5 274 K€ contre + 6 305 K€ présenté et la trésorerie dégagée par le groupe sur la période augmenterait de 643 K€ contre 1 674 K€.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 29/2/2012	EX. 31/8/2011
Nombre de titres à l'ouverture	2 478 778	52500
Augmentation de capital	46 567	2426278
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	2 525 345	2 478 778

La société ne détient pas d'actions propres.
La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 29/2/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	16 574	2 944	9 892	3 738
Emprunts en crédit-bail	3 153	1 193	1 926	34
Emprunts et dettes financières divers	3	3		
TOTAL	19 730	4 140	11 818	3 772

AU 29/2/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	78	78		
TOTAL	78	78	0	0

Au 29/02/2012	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	7 552		7 552
Emprunt Auxifip taux variable	1 387		1 387
Autres emprunts à taux fixe	5 614	1 542	7 156
Autres emprunts à taux variable	479	0	479
Dettes financières auprès des établissements de crédit	15 032	1 542	16 574
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 153		3 153
Autres dettes financières		3	3

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 1 866 k€ d'emprunts à taux variable.

La progression de l'endettement s'explique par le financement des investissements réalisés sur l'exercice, soit par achats directs, soit par crédit-bail, essentiellement sur MOULIN BOIS ENERGIE.

Cette progression a été réalisée à hauteur de 9373 K€ par emprunts, et pour 490 K€ par crédit-bail.

Le financement de l'usine de cogénération (gérée par MOULIN BOIS ENERGIE) a été réalisée en partie par un emprunt de 8 900 K€ souscrit auprès d'AUXIFIP sur une durée de 8 ans, composé d'une partie à taux variable de 1 380 K€. Ce montant de 1 380 K€ est remboursable à moins d'un an par la cession de créances de subventions perçues et à recevoir par MOULIN BOIS ENERGIE pour un montant d'égalément 1 380 K€. Au 29 février 2012, la société avait déjà perçu 1031 K€ qui n'ont pas encore été reversés.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 143.60 % (Endettement à long terme / Capitaux propres : 15 590 / 10 855 = 143.6 %)

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	10 050	3 173	2 878	3999
Emprunts en crédit-bail	3 294	1 174	2 032	88
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	13 348	4 351	4 910	4 087

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	391	391		
TOTAL	391	391	0	0

Au 31/08/2011	Garanties	Non Garanties	Total
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux fixe	2 202	300	2 502
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux variable			0
Autres emprunts à taux fixe	5 346	1 572	6 918
Autres emprunts à taux variable	630	0	630
Dettes financières auprès des établissements de crédit	8 178	1 872	10 050
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 294		3 294
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

L'emprunt Auxifip avait été définitivement signé avant la clôture au 31 aout 2011, mais pour des raisons matérielles, le déblocage effectif n'a eu lieu que début septembre 2011. Dans l'attente du déblocage définitif, le financement de l'usine de cogénération était assuré par des prêts relais, sous forme de billets de trésorerie souscrits auprès de différents établissements financiers, pour un montant total de 2 500 000

€. Bien que ces billets de trésorerie soient d'une durée inférieure à 3 mois, ils ont été traités en emprunts et non en découvert bancaire, puisqu'ils auraient du être remboursés avant le 31 août 2011 si l'emprunt d'AUXIFIP avait été débloqué avant cette même date.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions.

	01/09/2011	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	31/08/2011
Provision pour litiges						0
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	36			6		42
Passif d'impôt différé	410				404	6
TOTAL	446	0	0	6	404	48

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont la scierie MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 29/2/2012 a fait l'objet d'une provision, sauf pour la société MOULIN BOIS ENERGIE compte tenu de l'absence d'ancienneté de son personnel. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

La société MOULIN BOIS ENERGIE a eu à connaître un litige de voisinage, pour lequel elle a gagné en cour d'appel.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent à des subventions d'investissement obtenues par la société MOULIN BOIS ENERGIE.

AU 29/2/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 521	5 521		
Dettes sur immobilisations	455	455		
Dettes fiscales et sociales	882	882		
Autres dettes	217	217		
Produits constatés d'avance	1472	1 472		
TOTAL	8 547	8 547	0	0

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 021	6 021		
Dettes sur immobilisations	3 323	3 323		
Dettes fiscales et sociales	992	992		
Autres dettes	225	225		
Produits constatés d'avance	1474	1474		
TOTAL	12 035	12 035	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation dégagé est de 515 K€ sur 6 mois, contre 586 K€ au 31/8/2011 sur 12 mois. Les 6 premiers mois de l'exercice 31/8/2012 ont connu une forte hausse d'activité, avec un chiffre d'affaires en progression de 20 % par rapport aux 6 premiers mois de l'exercice 31/8/2011 (sur l'activité de cogénération d'électricité de MOULIN BOIS ENERGIE).

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

La reprise de provision pour dépréciation des VMP s'explique par la cession de la totalité des titres qui étaient dépréciés.

PRODUITS FINANCIERS	29/02/2012	28/02/2011
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus		2
Produits de cession	4	
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP	22	5
Différences positives de change		
Autres produits financiers		
TOTAL	26	7

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	29/02/2012	28/02/2011
Intérêts bancaires	285	108
Intérêts sur crédit bail	76	104
Escomptes accordés	17	15
Perte de change		
Charges nettes sur cession VMP	22	
Dotations financières		2
Autres charges financières		
TOTAL	400	229

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	29/02/2012	28/02/2011
Produits de cessions d'immobilisations	67	96
Quote-part de subvention	3	1
Autres opérations en capital		
Ecarts d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions		
Annulation de dette prescrite		
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	37	13
TOTAL	107	110

CHARGES EXCEPTIONNELLES	29/02/2012	28/02/2011
Cession d'immobilisations	173	91
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotation aux provisions		
Pénalités	6	
Charges diverses	10	9
TOTAL	189	100

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	29/02/2012	%	31/08/2011	%
Cadres	14	22%	12	20%
A. M. et techniciens	13	20%	13	21%
Employés	3	5%	4	7%
Ouvriers	35	54%	32	52%
TOTAL	65	100%	61	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	29/02/2012	28/02/2011
Impôts courants	25	391
Impôts différés	11	-198
TOTAL	36	193

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

Montant de la différence	29/02/2012	28/02/2011
Résultat avant impôt	58	493
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	19	164
Impôt réel (B)	36	193
Différence à expliquer (A-B)	-17	-29

Eléments de rapprochement	29/02/2012	28/02/2011
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	6	-11
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	-23	-12
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration		
Crédits d'impôts		
Autres		-6
Montant rapproché	-17	-29

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social. Compte tenu des différentes modifications du nombre d'actions constituant le capital de MOULINVEST dans le courant de la période, le nombre d'actions retenu dans le calcul est le nombre moyen de l'exercice calculé au prorata temporis des différentes périodes.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = $24\,071 \text{ €} / 2\,518\,437 = 0.009558 \text{ €}$

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 21 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 29/02/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 109 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 21 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 29/02/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant nulle.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour la situation au 29/2/2012 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST : 31 000 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 7 750 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 2 500 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les seuls organes de direction rémunérés dans la société consolidante sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 85 140 € bruts.

5.7.7. Evénements postérieurs à la date de situation.

NEANT

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	29/02/2012	%	28/02/2011	%
France	10 510	91,80%	8 812	92,35%
Europe	664	5,80%	683	7,16%
Amérique	76	0,66%	47	0,49%
Asie	0	0,00%		0,00%
Afrique	199	1,74%		0,00%
TOTAL	11 449	100%	9 542	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité.

	29/02/2012	%	28/02/2011	%
Scierie	9 336	81,54%	9 513	99,70%
Granulés / Poeles à bois	26	0,23%	29	0,30%
Maison en kit				
Cogénération électricité	2 085	18,21%		
Autres	2	0,02%		
TOTAL	11 449	100%	9 542	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.

	29/02/2012	%	31/08/2011	%
Scierie	21 649	52,54%	21 333	57,73%
Granulés / Poeles à bois	6 059	14,70%	11 855	32,08%
Cogénération électricité	13 300	32,28%	3 572	9,67%
Autres	199	0,48%	195	0,52%
TOTAL	41 207	100%	36 955	100%

Parmi ces investissements, ceux qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivants :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4644 K€ de valeur brute et 4534 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 139 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

	29/02/2012	%	28/02/211	%
France	22	100%	300	100%
Europe				
Amérique				
Asie				
Afrique				
TOTAL	22	100%	300	100%

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, pour mémoire au 31/08/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés était de 4 607 heures. Cet engagement sera mis à jour au 31/08/2012.

5.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

- **Engagements donnés**

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 8 900 000 €
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunts souscrits par la SCIERIE MOULIN S.A.S. auprès de la Société Générale, le Crédit Coopératif, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire et la Banque Rhône-Alpes 478 481 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE auprès du Crédit Lyonnais 594 362 €

Scierie Moulin S.A.S.

Effets escomptés non échus : 803 K€

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

* 1 200 000 € en principal, en concurrence et au même rang pour les quatre banques (Société Générale, Crédit Coopératif, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et Banque Rhône-Alpes). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 478 481 €.

* 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 164 328 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €
Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles et relatives à des subventions à hauteur de 1 380 K€.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 499 787 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € et 601 000 € (déblocage de 595 097 € au 29 février 2012) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

• Engagements reçus

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Scierie Moulin S.A.S.

Contre-garantie OSEO SOFARIS pour pool bancaire 40% 191 392 €

Garantie OSEO pour un contrat de crédit-bail d'une ligne de sciage 425 559 €

Cautions bancaires reçues pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 800 K€, à titre indicatif.

Moulin Bois Energie S.A.S.

Cautionnement solidaire consenti par M. Maurice MOULIN à concurrence de 1 000 000 €, étant précisé que ce cautionnement pourra être levé dès que l'emprunteur pourra justifier au prêteur que le permis de construire est purgé de tout recours.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

Cautions hypothécaires, conférées par les SCI MARINE BIS et MARINE, dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € et 601 000 €.